



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 18 novembre 2019**

**DÉLIBÉRATION N°2019-082**

**OBJET : Demande de subvention de l'association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales et à la réinsertion sociale (ADAVARIS)**

En exercice : 19  
Membres  
Présents(s) : 14  
Pouvoir(s) : 3  
Absent(s) : 5

Le dix-huit novembre deux mille dix-neuf, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Claire GUEGUIN, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Bertrand POUSSIERE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Guy CASSAN à Crescent MARAULT, Aurore BAUGE à Michel DUCROUX, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Christiane LEPEIRE

**Le ou les membres absent(s) :**

Guy CASSAN, Aurore BAUGE, Bénédicte NASTORG LARROUTURE Roger BUFFAUT, Axelle BONNIN

**Secrétaire de séance :** Bertrand POUSSIERE

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer à l'ADAVARIS (association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales et à la réinsertion sociale) une subvention exceptionnelle de 500€ afin de participer au financement de ses actions.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT

Envoyé en préfecture le 28/11/2019

Reçu en préfecture le 29/11/2019

Affiché le 29/11/2019

**SLOW**

ID : 089-218903466-20191118-2019\_082-DE